

http://66.46.178.85/Mali/nouvelle.asp?no_nouvelle=307146&no_categorie=3

EDM Nioro, Double facturation ou arnaque ?

(Bamanet.Net, INFO MATIN, 31/01/2007)

La société EDM a certes fait des heureux à Nioro du Sahel par l'extension récente de son réseau de distribution, mais ce que se passe ces derniers temps dans la Ville lumière donne du tournis à plus d'un client qui ne sait plus à quel saint se vouer en matière de facture d'eau et d'électricité.

En effet, selon des témoignages concordants, ladite société réclamerait des factures impayées remontant à plus de 10 ans. Ce qui est curieux, c'est que la société elle-même n'avait d'ordinateurs pour faire sur place les factures en question. Lesdites factures étant acheminées de Bamako. La seconde incongruité, c'est que les agents qui réclament ces factures savent pertinemment que les clients EDM n'ont pas l'habitude de grader les factures payées plus longtemps que nécessaire. Selon les clients arnaqués de la sorte, il ne fait l'ombre d'aucun doute que les brebis galeuses de la société d'eau et d'électricité cherchent à les plumer de leurs maigres sous. Car, argumentent-ils, EDM n'a pas l'habitude de laisser traîner ses factures impayées pendant plus de 3 mois. D'ailleurs, un client a même osé porter l'affaire devant le juge de paix à compétence étendue de Nioro du Sahel. Et il a eu gain de cause. EDM ayant été déboutée de ses prétentions en la matière.

La question qui se pose est de savoir si la direction nationale de EDM est au courant de cette pratique à Nioro du Sahel qui a eu l'électricité grâce au jumelage avec la ville française de Limours. En effet, c'est la mairie de cette localité qui a appuyé celle de Nioro du Sahel pour les premiers équipements ayant servi à éclairer petit à petit la Ville lumière. L'on se souvient qu'au départ, c'était de l'investissement humain avec les partenaires français qui aidaient à creuser les trous et à planter les poteaux sur lesquels étaient accrochés les ampoules électriques. Mais des efforts louables ont été faits ces temps-ci pour augmenter la déserte de la commune urbaine de Nioro du Sahel qui commence à répondre véritablement de son nom de « Ville lumière ». Toutefois, la direction de la société doit veiller à moraliser la gestion au quotidien des factures d'eau et d'électricité de cette ville comme, du reste, dans toutes les localités du pays où EDM opère. S'il est vrai qu'elle doit traquer les fraudeurs qui lui font perdre 7 milliards FCFA par an, la société ne doit chercher à compenser ce manque à gagner par des méthodes et pratiques qui jurent avec le bon sens et la loi.

© Copyright Bamanet.Net

http://www.koulouba.pr.ml/article.php3?id_article=476 (site de la Présidence de la République)

■ **« Révision du contrat EDM S.A : la Banque mondiale donne raison au Mali »**. Et notamment au chef de l'Etat qui a engagé des mesures de réduction des tarifs d'eau et d'électricité. Le Président « ATT peut savourer sa victoire : la Banque mondiale, par qui tout le malheur des Maliens est arrivé (du moins dans le domaine de l'eau et de l'électricité) est désormais prête à se joindre aux autorités nationales pour revoir les termes du contrat de cession EDM SA » En effet, la Banque va jouer le rôle de facilitateur lors des prochaines négociations (le 18 novembre à Washington) entre le gouvernement du Mali et l'entreprise franco-canadienne concessionnaire de Energie du Mali S.A. (AURORE)

<http://www.promali.org/cmd/gloprgm.htm>

EDM

Energie du Mali : Etablissement para-public malien sensé fournir de l'électricité et de l'eau à la population abonnée. A Kayes, a bénéficié d'un appui majeur de l'[AFD](#) (réhabilitation de la Centrale hydro-électrique du Félou, renouvellement de tout le réseau - poteaux - câbles et transformateur, groupes électrogènes) mais n'en fournit pas plus d'électricité pour autant...